



**HAL**  
open science

# Quand les comportements énergétiques obligent à infléchir les programmes d'économie d'énergie. Le cas du programme régional de maîtrise de la demande d'énergie sur le fleuve Maroni en Guyane.

Marie-Christine Zélem

## ► To cite this version:

Marie-Christine Zélem. Quand les comportements énergétiques obligent à infléchir les programmes d'économie d'énergie. Le cas du programme régional de maîtrise de la demande d'énergie sur le fleuve Maroni en Guyane.. Colloque du CR23 "Sociologie de l'Environnement et développement durable" de l'AISLF : Environnement et politique-s, Jun 2007, Toulouse, France. hal-01763198

**HAL Id: hal-01763198**

**<https://hal.science/hal-01763198>**

Submitted on 10 Apr 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**QUAND LES COMPORTEMENTS ENERGETIQUES OBLIGENT A INFLECHIR  
LES PROGRAMMES D'ECONOMIE D'ENERGIE  
LE CAS DU PROGRAMME REGIONAL DE MAITRISE DE LA DEMANDE D'ENERGIE  
SUR LE FLEUVE MARONI EN GUYANE<sup>1</sup>**

**Marie-Christine ZELEM<sup>2</sup>**  
([zelem@univ-tlse2.fr](mailto:zelem@univ-tlse2.fr))

---

**Résumé :**

A partir d'une approche empruntée à l'anthropotechnologie, notre texte vise à décrire les changements induits par un programme d'électrification dans les bourgs du Haut-Maroni en Guyane, leurs conséquences en terme de consommation d'énergie et les désajustements engendrés. Puis, dans une perspective empruntée à l'anthropologie politique, il a pour ambition de montrer combien, pour avoir fait l'économie d'une analyse des dispositions des populations destinataires, pour avoir négligé la dimension culturelle des comportements énergétiques et pour n'avoir pas pris la mesure des représentations et du vécu de la « relation de service », les instruments sur lesquels reposait le projet initial de Programme Régional de Maîtrise de la Demande d'Energie étaient totalement inadaptés aux spécificités du territoire local. Enfin, ce texte questionne l'intérêt d'associer les usagers, tant dans la définition que dans la mise en œuvre de politiques qui, au nom d'un intérêt supérieur (l'environnement, le développement durable), les touchent dans leurs pratiques domestiques.

---

En Guyane, département français coincé entre le Suriname à l'Est et le Brésil au Sud, l'accès au service public d'électricité n'est pas généralisé à l'ensemble du territoire. Si sur la côte Atlantique, les guyanais bénéficient d'une électricité fournie par des barrages hydrauliques, ce n'est pas le cas sur le Haut Maroni. On y trouve quelques centrales photovoltaïques et des installations solaires<sup>3</sup> au profit de groupes scolaires, de logements d'instituteurs, de commerces ou d'installations de pompage. Mais, dans la plupart des cas, ces équipements sont en panne, ou bien ils ne répondent plus d'une manière suffisante aux besoins qui ont évolué. Par ailleurs, en raison de la dispersion de l'habitat et des difficultés d'accès, l'électrification des communes riveraines du fleuve Maroni n'est ni complètement assurée, ni totalement sécurisée. Du fait de problèmes d'étiage, consécutifs notamment aux impacts des exploitations aurifères, et du fait de problèmes de rentabilité économique, il n'est pas envisagé de construire d'infrastructures hydro-électriques le long du fleuve. Seuls les bourgs<sup>4</sup> bénéficient depuis 2003 de la mise en service de gros groupes électrogènes qui assurent une distribution d'électricité à une grande partie de la population y résidant et

---

<sup>1</sup> Cette étude a été réalisée dans le cadre du Programme Régional pour la Maîtrise de l'Energie (PRME) de Guyane, sur la base d'une convention (n° 0645 C0109) entre le Centre Culturel Mama Bobi et l'ADEME Guyane. Elle visait à caractériser les pratiques énergétiques du fleuve pour favoriser la conception d'outils plus en adéquation avec les réalités locales, et améliorer l'efficacité de la prochaine politique de MDE..

<sup>2</sup> Maître de conférence en sociologie, en délégation CNRS au CERTOP-UMR 5044, Université de Toulouse II.

<sup>3</sup> Projet Mawanie Energie. « *Mise en place d'une concession d'électricité dans les écarts du Maroni* ». Cayenne, MARGE-ADEME, document de travail, avril 2006.

<sup>4</sup> Apatou, Grand Santi, Papaïchton et Maripasoula,

autorisent un éclairage public. De fait, la majorité des habitants des écarts<sup>5</sup> demeure exclue du service public d'électricité. Et une très grande partie de la population continue de s'éclairer à la lampe à pétrole.



Carte de situation. Lonely Planet

Pourtant, le développement du système de fourniture de l'électricité s'est accompagné d'une série de bouleversements tant dans la vie sociale locale que dans les pratiques culturelles ; ce qui s'est traduit par une demande croissante d'électricité que le système technique préconisé n'est plus à même de supporter. D'où la conception d'un Programme Régional de Maîtrise de la Demande d'Electricité (PRME) orchestré sur la base d'un partenariat entre EDF et l'ADEME, avec pour objectif la réduction des consommations.

A partir d'une approche empruntée à l'anthropo-technologie, notre texte vise à décrire les changements induits par la diffusion du système technique électrique, leurs conséquences en terme de consommation d'énergie et les désajustements engendrés. Puis, dans une perspective empruntée à l'anthropologie politique, il a pour ambition de montrer combien, pour avoir fait l'économie d'une analyse des dispositions des populations destinataires, pour avoir négligé la dimension culturelle des comportements énergétiques et pour n'avoir pas pris la mesure des représentations et du vécu de la « relation de service », les instruments sur lesquels reposait le projet initial de PRME étaient totalement inadaptés aux spécificités du territoire local. Enfin, ce texte questionne l'intérêt d'associer les usagers, tant dans la définition que dans la mise en œuvre de politiques qui, au nom d'un intérêt supérieur (l'environnement, le développement durable), les touchent dans leurs pratiques domestiques.

<sup>5</sup> On nomme « écarts » des groupements d'habitations dispersés, situés à distance du bourg principal, donc à distance des services (de quelques kilomètres à plusieurs dizaines de kilomètres). Ces micro-villages s'inscrivent souvent dans un continuum clanique, selon une occupation historique du territoire. Ils sont maintenus à l'initiative d'un groupe religieux ou par choix communautaire. Ils sont administrés par des autorités coutumières.

## 1. LA GUYANE, UNE TERRE DE CONTRASTES

La Guyane a la particularité d'être à la fois une vitrine, à la pointe du progrès technologique (Kourou, la fusée Ariane, sur le Littoral), mais elle abrite aussi des peuples de chasseurs-cueilleurs, en retrait de la société de consommation, qui tentent de vivre en harmonie avec une nature hostile (la forêt amazonienne).

Entre ces deux extrêmes, tout le long du fleuve Maroni, les populations indigènes ont vu arriver des fonctionnaires métropolitains, porteurs de valeurs différentes, étalant un mode de vie organisé autour d'appareils et d'accessoires symboles d'une autre société. Ils ont notamment découvert la télévision qui leur a ouvert le monde. L'électricité est d'abord arrivée dans les bâtiments publics : mairie, école... puis certains ménages se sont équipés avec des petits générateurs. De fil en aiguille, quelques ampoules à incandescence ont remplacé lampes à pétrole ou bougies ; les réfrigérateurs, puis quelques congélateurs ont fait leur apparition. Les télés et chaînes HIFI se sont multipliées.

### **Le Haut Maroni, une région en mal de développement**

Le fleuve Maroni constitue la frontière ouest de la Guyane avec le Suriname. Les communes qui le bordent ont connu un taux de croissance de 10,8 % par an entre 1982 et 1990. Ce taux s'explique d'un taux de natalité brut très important (41,2 pour 1000) et par l'arrivée de populations en provenance du Suriname et du Brésil, notamment pour les besoins de l'orpaillage. Officiellement, les quatre bourgs concernés par cette étude accueillent 15.000 personnes, soit une moyenne de 4000 ménages, auxquels il convient d'ajouter des clandestins (près de 30 %).

La région se caractérise par une mosaïque de communautés. On y trouve une grande majorité de Bushinengues ou noirs-marrons, descendants des esclaves fugitifs de l'ex-Guyane néerlandaise. Ce sont les Alukus (Bonis d'Apatou, Maripasoula et Papaïchton), et les Ndyukas (à Grand Santi et Apatou). A leurs côtés, on rencontre quelques créoles, des amérindiens, un petit nombre de fonctionnaires métropolitains et une part non négligeable de personnes en situation irrégulière (réfugiés du Suriname, familles des garimpeiros brésiliens, prostituées...).

Bordée par une forêt amazonienne très dense, difficilement praticable, la région du fleuve est essentiellement rurale. On y observe une économie officielle avec des emplois en nombre très limité, une économie plus traditionnelle d'autosubsistance qui s'organise sur la base d'échanges non monétarisés (pêche, chasse, cueillette, abattis<sup>6</sup>) ainsi qu'une économie souterraine, informelle et le plus souvent illégale (orpaillage, commerce frontalier...). L'INSEE recense ainsi une moyenne de 86 % d'inactifs par bourg.

### **Le fleuve comme unique voie de communication**

Maripasoula est la plus grosse commune de Guyane. Elle se situe le plus au Sud-Ouest du département, mais le plus en amont du fleuve Maroni, hors pays amérindien. Elle est à une heure de vol de Cayenne (après avoir survolé la forêt amazonienne) et à trois jours de pirogue de Saint-Laurent du Maroni qui se trouve plus en aval vers l'embouchure, à quatre heures de route de Cayenne. Les trois autres bourgs ne sont accessibles qu'en pirogue.

S'il existe une piste entre Maripasoula et Papaïchton, elle n'est praticable qu'en véhicules tout terrain. Le fleuve reste le plus sûr moyen de liaison, en saison des pluies notamment. En période d'étiage, sa praticabilité est réduite, rendant les liaisons plus aléatoires. Notons par ailleurs que le Maroni est parsemé de sauts qui sont autant d'obstacles à la « navigation » et qui, compte tenu de leur difficulté en cas de pluies

---

<sup>6</sup> Les abattis sont des espaces de culture temporaires qui s'organisent autour de parcelles de forêt que l'on défriche et fertilise grâce à la technique du brûlis. C'est là que l'on trouve l'essentiel de la production du manioc et des nombreuses variétés de plantes qui constituent le cœur de l'alimentation traditionnelle. (Le manioc fournit l'essentiel des apports protéiniques). Dès lors que la terre ne fournit plus d'assez bons rendements, l'abattis est abandonné et la communauté se déplace au gré des espaces de forêts ainsi exploités.

torrentielles, ou lorsque l'eau vient à manquer, représentent des risques pour les pirogues qui perdent de temps en temps leur cargaison. Ajoutons à cela les trafics et vols de diesel, notamment au profit des orpailleurs et autres contrebandiers, on aura compris pourquoi les coûts de transports sont si élevés et grèvent d'autant les approvisionnements (en carburant, et en tous genres tels les produits alimentaires ou les appareils électroménagers) pour les populations résidant en bordure du Haut Maroni.

### **Disposer d'électricité, une réelle contrainte sur le Haut Maroni**

Il y a à peine quatre ans, l'électricité dans les bourgs du Haut Maroni était produite par des petits groupes électrogènes individuels ou partagés qui ne fonctionnaient que quelques heures par jour. On trouvait quelques systèmes photovoltaïques pas toujours bien intégrés. On trouvait aussi des petites installations solaires implantées ponctuellement en fonction d'opportunités humaines, techniques ou financières.

Dans les écarts (dont la population représente près de 60 % de la population officiellement recensée des quatre bourgs réunis), l'accès à l'électricité reste problématique. Lorsqu'elles existent, les installations solaires ou diesel sont soit défectueuses, soit sous dimensionnées par rapport aux besoins. Des projets d'électrification ont été envisagés, mais compte tenu du caractère dispersé de l'habitat, ces projets n'ont guère eu la priorité ; obligeant les habitants des écarts à choisir entre un mode de vie traditionnel, fondé sur l'autosubsistance, et un mode de vie pendulaire qui peu à peu les conduit à s'installer dans les bourgs.

Qu'il s'agisse des bourgs ou des écarts, on retrouve les mêmes contraintes : coût exorbitant de production d'électricité (pour les groupes), le manque de puissance, le fonctionnement aléatoire en saison des pluies (pour le solaire), un mode d'utilisation par intermittence<sup>7</sup> posant de gros problèmes pour la conservation des produits.

## **2. POURQUOI ELECTRIFIER LE HAUT MARONI ?**

Même si leurs référentiels diffèrent, qu'il s'agisse des pouvoirs publics ou des populations autochtones, l'électricité est perçue comme un véritable vecteur de développement.

### **Une mission de service public**

Pour les pouvoirs publics, électrifier les populations du fleuve Maroni rejoint l'objectif principal d'une mission de service public : développer l'accès de tous à l'électricité dans des conditions comparables à celles du littoral et solidaires (jeu de péréquation tarifaire) ; permettre l'accès à d'autres services, tels l'eau ou le téléphone, dans des conditions consolidées. Mais l'électricité est aussi appréhendée comme un outil de planification territoriale qui favorise le regroupement et la permanence de l'habitat.

C'est également un instrument de développement économique et social qui facilite l'implantation de nouvelles activités (artisanat, tourisme, hôtellerie...) et assure la possibilité d'installer des infrastructures scolaires et médicales. Rationaliser et performer les dispositifs d'électrification déjà en place vise à sécuriser le fonctionnement des infrastructures, à réduire les coûts de fonctionnement et à éviter les discontinuités de distribution, donc les pannes récurrentes.

### **La perspective d'un développement socio-économique**

Du point de vue des populations locales, l'électrification décentralisée, en réseau, assurée par de gros générateurs, est considérée comme une solution pour conforter les petits groupes individuels et les quelques installations solaires.

Sur le plan social, disposer d'un approvisionnement électrique régulier représente la possibilité, pour l'ensemble des foyers, d'accéder aux équipements électroménagers. Par ailleurs, on attend d'un service de production d'électricité qu'il contribue à améliorer le

<sup>7</sup> Quelques heures en début de journée, au moment du déjeuner puis à la tombée de la nuit.

quotidien (disposer de lumière à volonté, conserver et stocker grâce au froid, faire fonctionner les téléviseurs et autres appareils), et facilite l'installation d'un réseau d'eau courante (forages et stations de pompage) ; ce qui autorise notamment la construction de sanitaires. Cela contribue à disposer d'installations téléphoniques et d'envisager un éclairage aux abords des bâtiments publics et des commerces, le long des rues principales, autour des débarcadères, du « terrain de foot »... Outre la possibilité d'une vie sociale après la tombée de la nuit, cela représente une mise en sécurité des lieux de vie publics, des voies d'accès et des espaces habités.

Sur le plan économique, un service d'électricité autorise le développement de divers projets (travail du bois, boulangerie, transformation du manioc, commerces...). Les petits producteurs maraîchers y voient l'occasion de mieux gérer leurs productions de légumes et d'en diminuer les coûts. Les autorités coutumières y trouvent l'intérêt de fixer les jeunes ou des familles entières.

### **3. LES CONSEQUENCES DE L'ELECTRIFICATION DES BOURGS DU HAUT MARONI**

En 2003, la Communauté des Communes de l'Ouest Guyanais a donc signé avec EDF un contrat de concession qui concerne les bourgs situés le long du fleuve Maroni. Depuis, les populations de ces bourgs bénéficient d'un service électrique. Cependant, les installations électriques ne permettent pas de satisfaire toutes les demandes de compteurs, ce qui se traduit par un nombre de comportements imprévus qui fragilisent la politique de service public et obligent EDF à trouver une solution pour assurer une régularité d'approvisionnement des populations abonnées et brancher les nombreux ménages demandeurs.

#### **L'effet structurant de la combinaison électricité-RMI**

L'analyse anthropo-technique montre bien que la mise en place d'un service public de l'électricité, a provoqué des désajustements<sup>8</sup> résultant de l'écart entre ce projet et le système social et technique récepteur : celui des populations indigènes du Haut-Maroni. La découverte du champ des possibles ainsi ouvert, confortée par le pouvoir d'achat procuré par le RMI, a contribué à façonner une société locale très énergivore, très attirée par les améliorations permises grâce aux technologies électro-domestiques.

On sait combien les systèmes socio-techniques conditionnent les modes de vie et les représentations sociales<sup>9</sup>. Nous en avons là un exemple concret : conçu en métropole pour remédier à l'absence de revenus des personnes sans emploi, inscrites dans la précarité, le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) a eu pour conséquence un abandon progressif des abattis et une dépendance plus grande vis à vis des biens de consommation courants.

L'arrivée de l'électricité a eu pour sa part une influence structurante sur les modes d'habiter et les pratiques sociales. Elle a orienté les modes d'équipement et façonné les manières de consommer l'énergie. L'achat de réfrigérateurs, puis de gros congélateurs bahuts, a bouleversé complètement les habitudes alimentaires. Le congélateur ne se résume pas à l'arrivée des produits congelés, il signe surtout l'abandon de techniques de conservation traditionnelles et joue comme facteur de mutation des modes alimentaires.

Ainsi, combiné au jeu des politiques sociales de lutte contre la précarité qui confèrent un véritable pouvoir d'achat, l'accès au service public d'électricité engendre des attentes en terme de progrès : avoir de la lumière, des appareils à faire du froid, disposer d'un téléviseur, voire d'un ordinateur et d'Internet, s'équiper d'une machine à laver...

---

<sup>8</sup> J.-P. OLIVIER de SARDAN, Anthropologie du développement. Essai de socio-anthropologie du changement social Paris, APAD, Karthala, 1998, p. 81.

<sup>9</sup> A. GRAS, B. JOERGES, V. SCARDIGLI (dirs.), Sociologie des techniques de la vie quotidienne. Paris, L'Harmattan, 1992.

### **Les incidences d'un système technique sous-dimensionné**

Mais, fournir les habitants du fleuve Maroni en électricité se heurte à deux difficultés majeures. D'une part, l'électricité est produite par de gros groupes électrogènes diesel, puis distribuée par un réseau très localisé, géré par EDF. Or, le transport du carburant pour faire fonctionner ces groupes ne peut se faire qu'en pirogue, via le fleuve. Cela alourdit considérablement les coûts au point que, le coût de production du kWh distribué sur le fleuve est, pour EDF, dix fois supérieur aux prix pratiqués sur le Littoral. D'autre part, l'arrivée de l'électricité a rapidement attiré dans les bourgs nombre de familles demeurant habituellement dans les écarts. Cela s'est traduit par une croissance démographique des bourgs telle que les demandes de compteurs ne cessent de se multiplier. A moins d'augmenter la puissance des groupes électrogènes, il est aujourd'hui impossible de satisfaire toutes ces attentes.

Les branchements pirates et autres vols de courant. Revendiquant leur droit d'accès à l'électricité, de nombreux ménages se sont raccordés de manière illégale sur les compteurs existants, en accord avec l'abonné mais à l'insu de l'exploitant, ou bien à l'insu de l'abonné principal (vol d'électricité). Alors que ces vols s'accompagnent d'un certain nombre de conflits, le partage de compteurs tend pour sa part à générer des mécontentements : celui qui revend de l'électricité a toujours le sentiment que son voisin consomme plus que ce qui lui est facturé. Inversement, celui qui bénéficie de ce type de « bricolage » est rarement content car il estime qu'il consomme moins que ce qui lui est facturé. L'inconvénient principal est que cela n'incite absolument pas à réduire les consommations d'électricité. Tout comme les locations de logements « charges comprises » qui autorisent à consommer à volonté.

Les pannes dues aux pics de consommation. Ces branchements multiples accentuent la pression exercée sur les groupes électrogènes qui tombent régulièrement en panne ; ceci dans un contexte de crispation générale, tout le monde accusant tout le monde, notamment EDF. Les problèmes techniques constatés sont étroitement liés à la saturation de production face à des pics de consommation toujours plus problématiques (baisse de tension, coupures intempestives) qui se traduisent surtout par des mécontentements liés à la privation de courant, mais aussi aux nombreuses pannes provoquées sur les appareils lors des redémarrages des groupes. En fait, les gens ne font pas le rapprochement entre les limites du système de distribution, leurs consommations et les conséquences directes des divers regroupements de lignes sur un même compteur.

## **4. LE PRME, UNE ALTERNATIVE AU RENFORCEMENT DES SYSTEMES DE PRODUCTION**

L'offre d'électricité étant fortement contrainte par les systèmes techniques disponibles, la seule option envisageable sur le fleuve consiste à agir sur la courbe de consommation en tentant de l'infléchir, soit par la diffusion d'équipements électroménagers moins gourmands en électricité, soit en agissant sur les comportements. Pour résoudre cette difficulté qui consiste à continuer de fournir les populations en électricité tout en satisfaisant les nouvelles demandes d'abonnement, sans construire de nouvelles infrastructures de production, les acteurs locaux ont donc choisi d'avoir recours à une politique de maîtrise de la demande d'énergie et de l'inscrire dans le cadre du Programme Régional de Maîtrise de l'Énergie (PRME).

### **Une courbe de production électrique qui ne suit plus la courbe de consommation.**

Electrification, multiplication des établissements scolaires, diversification et amélioration des services dans les bourgs ... ont eu rapidement un effet attractif. De plus en plus de familles des écarts ont migré dans les bourgs, aggravant la demande en électricité et les incidents tant décriés. De fait, les groupes électrogènes ont été prévus pour fournir une certaine quantité de courant. Lorsque la demande s'accroît au-delà de leur seuil limite de



production, ils montrent des défaillances. Comment donc satisfaire les nouveaux arrivants qui ont aussitôt demandé à bénéficier du même type d'accès aux services EDF que leurs voisins ?

### **Le PRME, l'efficacité énergétique comme référentiel.**

Pour l'heure, c'est vers un programme de MDE que les pouvoirs publics se sont engagés. Les modalités d'intervention du PRME s'inscrivent dans une perspective de développement durable de la Guyane. Ce programme prévoit de promouvoir l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les usages domestiques et productifs (industrie, agriculture, tertiaire, ...) et de renforcer l'efficacité énergétique. S'il est bien prévu de limiter les émissions de gaz à effet de serre pour respecter le protocole de Kyoto, l'objectif premier est bien « d'accéder à l'indépendance énergétique et faire face à une saturation des moyens de production d'électricité »<sup>10</sup>. Il s'agit par ailleurs d'intégrer la spécificité domienne que représente la compensation des coûts de production d'énergie par le fonds de service public. On retrouve là le paradoxe classique des politiques de développement durable : trouver le meilleur compromis énergétique et environnemental qui permette d'appréhender les besoins de développement de la Guyane.

Comme sur le territoire métropolitain, le PRME de la Guyane repose sur des actions de sensibilisation et d'information des populations, mais aussi sur des actions de promotion d'équipements éco-performants (diffusion de lampes basse consommation<sup>11</sup> et mise à disposition de réfrigérateurs et congélateurs de classe énergétique « A »<sup>12</sup>). Le dispositif préconisé est en fait conçu comme une réplique des opérations du même type initiées sur le territoire national européen ; ce qui constitue son principal handicap.

## **5. SUR LE FLEUVE : CONSOMMER POUR ENTRER DANS LA MODERNITE**

Identifier quel sens chacun accorde à l'arrivée de l'électricité dans les bourgs, comment chacun explique et vit les difficultés récurrentes au dispositif de distribution du courant, repérer les certitudes qui préoccupent les habitants du fleuve à propos de la gestion du service client d'EDF, décrire les manières d'appréhender les relations contraintes qui en découlent... ce sont autant de clefs de compréhension des manières d'utiliser les appareils électriques et des pratiques de consommation qui leurs sont associées. Ce sont ces pratiques et ces représentations sociales qui s'édifient comme autant de barrières à la diffusion des « bonnes pratiques » préconisées par le PRME.

### **L'accès à l'électricité : la liberté de consommer**

Nombre d'expressions locales traduisent un sentiment fort de participer à une dynamique de progrès non seulement irréversible, mais à laquelle il est impossible d'échapper.

<sup>10</sup> Conseil Régional de la Guyane ([www.cr-guyane.fr](http://www.cr-guyane.fr)) : le PRME)

<sup>11</sup> Les lampes basse consommation, appelées aussi LBC ou LFC pour Lampes Fluo-Compactes, présentent le double avantage de consommer cinq fois moins d'énergie et de durer dix fois plus longtemps que les ampoules ordinaires à incandescence. Dans des conditions d'utilisation optimale, leur technologie permet donc d'économiser de l'énergie. Elles doivent cependant faire face à un double handicap : elles coûtent en moyenne dix fois plus cher que leurs concurrentes et font l'objet d'une mise sur le marché plutôt discrète. C'est pourquoi les pouvoirs publics organisent des campagnes promotionnelles pour accompagner leur diffusion dans les foyers.

<sup>12</sup> Mise au point par Bruxelles, la classe énergétique distingue les appareils électroménagers (réfrigérateurs, congélateurs, lave-linge, sèche-linge, lave-vaisselle), mais aussi les téléviseurs, sur la base de leur consommation électrique. Elle se repère grâce à une « étiquette énergie » qui, depuis 1995, est apposée sur tous ces appareils. Sur cette étiquette figure la classe énergétique qui peut aller de « A++ , A+ ou A » pour les appareils les plus économes, à « G » pour les appareils les plus gourmands en énergie. A cette classe est associé un code couleur : vert pour les appareils économes puis un dégradé d'orange à rouge pour les appareils les moins éco-performants. Ce code couleur est supposé fonctionner comme un signal d'appel : « Vert je peux acheter, rouge, je m'abstiens ». Il est censé disqualifier les appareils les plus énergivores.



Le « sur-équipement » comme signe d'entrée dans la modernité. Difficile de ne pas souligner une nouvelle fois combien l'arrivée des appareils électroménagers a été accueillie avec beaucoup de soulagement, par les femmes notamment. Le lave-linge a largement contribué à diminuer la pénibilité de la lessive à la rivière. Les appareils de froid ont facilité la conservation des aliments, évité la confection de certaines préparations, désormais achetées toutes prêtes et conservables. N'ayant plus le souci d'approvisionner en viande fraîche et en produits de la pêche ou des abattis, les hommes eux-mêmes y ont trouvé un grand intérêt.

Sur le fleuve, le nombre et la taille des appareils électroménagers paraissent disproportionnés, en total décalage, comparés à la pauvreté des lieux, au peu d'abondance des denrées et à la précarité ambiante. Cela traduit en fait un enthousiasme assez unanime envers les signes du confort moderne.

Le sur-équipement pour compenser l'éloignement et le manque de confort général. Les « fonctionnaires » représentent une catégorie particulièrement consommatrice d'énergie. Il s'agit notamment des enseignants de l'Education Nationale ou des gendarmes, population jeune essentiellement métropolitaine ou antillaise. Ils sont de passage sur le fleuve, dans l'attente d'une promotion. Ils ont un fort pouvoir d'achat. Leurs intérieurs sont aménagés et équipés selon un modèle typiquement métropolitain et leurs modes de consommation ressemblent à ceux qu'ils adopteraient s'ils étaient en Europe. C'est ainsi que nous avons pu constater chez eux des home-vidéo, des écrans plasma, des climatiseurs.... voire des sèche-linge<sup>13</sup>.

Un statut d'abonné vécu comme une reconnaissance, mais une facturation considérée comme forfaitaire, simple droit à consommer. Si les gens savent bien que le courant qui arrive chez eux est produit grâce aux groupes électrogènes, ils ont beaucoup de mal à comprendre que le montant de la facture est tributaire de leur niveau de consommation (les usages des appareils électriques ne sont pas associés à des consommations). Qu'il faille payer un abonnement auquel vient s'ajouter un coût lié à la quantité de courant utilisée, cela dépasse bien des habitants du Maroni. Beaucoup imaginent que la facture représente une sorte de forfait proportionnel au nombre d'appareils possédés. Nombre de ménages pensent que le compteur est là pour attester qu'ils ont bien souscrit un abonnement, sorte d'identifiant de leur qualité de « client EDF ».

Cette idée de « droit à consommer » se retrouve chez les locataires qui règlent le montant de leur loyer « charges comprises ». Ces charges là étant fixes, nul ne se soucie de sa consommation. C'est le cas des particuliers qui passent par le marché classique de la location, mais c'est aussi le cas des fonctionnaires métropolitains.

Ainsi, les populations du fleuve ne sont guère disposées à entendre parler d'économie d'énergie, ne serait-ce que parce qu'elles n'ont pas le sentiment de trop consommer. Si leurs factures tendent à augmenter, spontanément, la majorité soupçonnera EDF d'augmenter ses tarifs ; sans se questionner sur l'incidence des modes d'utilisation des appareils électriques. D'emblée, cela constitue un véritable problème pour le programme du PRME qui vise à faire changer les comportements énergivores.

### **Des populations captives d'un marché indigent et inadapté.**

Le PRME prévoit d'inciter les ménages à changer leurs ampoules à incandescence par des LBC, mais aussi à remplacer leurs frigos par des appareils de classe « a », moins consommateurs d'énergie. Les promoteurs du programme ont cependant oublié d'analyser le marché local.

Des appareils électroménagers absents sur le fleuve et des étiquettes énergie inconnues. Sur le fleuve, on ne trouve tout simplement pas d'appareils électroménagers et s'en équiper revient très cher. Pour s'en procurer, il faut se rendre à l'embouchure du fleuve,

<sup>13</sup> Censés éliminer les parasites sur le linge.

à Saint-Laurent du Maroni ou bien à Cayenne. Deux ou trois commerçants des bourgs font quelques achats groupés, à la demande. Dans tous les cas, il convient d'ajouter le coût du transport au prix d'achat. Ce problème de surcoût, ajouté au problème récurrent des pannes, explique que la plupart des ménages préfèrent acquérir des appareils bon marché, souvent de qualité énergétique médiocre.

Les LBC, un marché de niche, qui manque de visibilité. En moyenne, une boutique du fleuve sur deux propose des LBC, en très petite quantité, dans une gamme très étroite (en moyenne deux modèles) et à des prix très variables (mais cinq à dix fois plus élevé que ceux des ampoules à incandescence). Aucune promotion particulière n'accompagne ces lampes. Les raisons pour lesquelles les autres commerçants ne vendent pas de LBC relèvent de préjugés sur les intentions d'achat de leurs clients ou sur leurs capacités à comprendre. Cela renvoie aussi à un manque d'information technique. Une dernière explication est plus pragmatique. Elle relève de la gestion des stocks : compte tenu du peu de clientèle pour ce genre d'objets, ils sont fournis sur commande pour .Tout un ensemble qui contribue à les disqualifier.

Par ailleurs, les LBC manquent de notoriété. De manière générale, l'ensemble des messages qui les accompagnent crée de la confusion. Les qualificatifs utilisés pour vanter leurs performances ne sont pas directement compréhensibles ; leur acronyme est compliqué et soulève des paradoxes : « *Des ampoules à économie d'énergie qui consomment de l'énergie.... C'est plutôt curieux...* », pour ne pas dire douteux.... Notamment quand on associe leur marché à EDF considéré comme leur promoteur principal.

Finalement, le fait que la consommation d'énergie ne soit absolument pas un critère d'achat, la méconnaissance de l'étiquette énergie et de la notion de performance énergétique des appareils, tout comme l'absence de marché de LBC ou de frigos classés « a » sont autant de facteurs peu propices au bon déroulement d'une campagne de MDE.

## 6. UNE OPERATION DE MDE EN DECALAGE AVEC LES REALITES LOCALES

Appréhendé comme une entreprise de développement, ce projet d'électrification a manqué de cohérence, dans la mesure où il a fait l'économie d'ajuster les attentes, savoirs et besoins aux apports et progrès permis par le système technique. Les interactions « projet-milieu » se sont alors opérées dans un contexte d'accueil peu propice qui est à l'origine de la cristallisation d'un certain nombre d'interprétations, elles mêmes peu favorables aux actions envisagées dans le cadre du PRME.

**Une politique de MDE inadaptée, mal comprise.** Tout le monde se plaint de devoir payer des factures considérées comme élevées, mais personne n'évoque la possibilité individuelle de les réduire. Beaucoup voient dans l'opération LBC une simple opération de marketing consistant à promouvoir une nouvelle technologie. Certains soupçonnent même EDF d'instrumentaliser les populations captives du fleuve et d'y avoir un intérêt caché ; ce que d'aucuns nomment le « business »...

Pour ce qui concerne l'opération réfrigérateurs de classe « A », on retrouve les mêmes observations que sur le continent européen<sup>14</sup> : la consommation des réfrigérateurs est invisible. Ce sont des appareils que l'on branche une fois pour toutes, qui font du froid en continu sans qu'il soit besoin d'allumer ou d'éteindre. Difficile d'imaginer qu'il puisse consommer... cela ne vient même pas à l'esprit. Parler d'étiquette énergie n'a pas plus de sens. S'intéresser à la consommation de ce genre d'appareil n'est le fait que de catégories de personnes sensibles non pas aux économies financières, mais aux économies d'énergie

<sup>14</sup> M.-C. ZELEM, (2006), "L'évolution de la fonction froid. Les modes d'utilisation et les attentes des utilisateurs", Colloque "Froid, alimentation, santé et énergie : quels enjeux ?" du Centre Universitaire d'Etude des Problèmes de l'Energie, Genève. 6 avril. Actes en ligne.

**Une politique de MDE fortement controversée.** EDF ne dispose pas de légitimité propice au bon déroulement du programme. Beaucoup de ménages sont persuadés de payer leur électricité de manière arbitraire ; de très nombreux autres (locataires, bénéficiaires d'un courant mis à disposition illégalement) la payent sur la base d'un forfait ; quel intérêt auraient-ils à changer leurs systèmes techniques ? Curieusement, l'ADEME, principal metteur en œuvre des programmes de MDE en France, est parfaitement inconnue sur le Haut-Maroni. En dehors des quelques fonctionnaires peu connaissent ses missions. Certains ont bien entendu, à la radio ou à la télévision, des messages invitant à réduire ses consommations d'énergie ; mais la plupart en attribuent la paternité à EDF. De fait, « consommation d'énergie » est automatiquement associée à « production » et « facturation » donc à EDF.

Enfin, comment peut-on imaginer faire participer des ménages à une opération d'acquisition de systèmes économes en énergie lorsque les principaux bâtiments publics gaspillent cette même énergie de manière presque ostentatoire ? Tous sont équipés de climatiseurs et, pour de simples raisons de sécurité, un certain nombre sont éclairés la nuit. Le fait que les particuliers soient sollicités pour faire des efforts, alors que les établissements de l'Etat ne semblent pas concernés, suscite de la méfiance et tend à générer des attitudes d'hostilité au programme. Le fait que ce programme soit de nouveau un projet conçu et porté par Cayenne, en total décalage avec les réalités locales, produit l'effet inverse que celui qui était escompté.

## **7. COMMENT LE PRME DE GUYANE S'EST TRANSFORME**

L'efficacité environnementale et technico-économique du PRME ne peut en réalité s'envisager qu'à travers la combinaison de plusieurs actions en direction des populations concernées : l'explication des limites du système de production électrique, la diffusion sur place d'appareils techniques éco-performants, l'apprentissage de leurs fonctionnalités et des conditions de leur utilisation, la mise en œuvre de démarches pédagogiques pour créer une culture locale autour des économies d'énergie et la mise en place d'un cadre d'action piloté par les institutions habituelles, mais surtout relayé dans les bourgs par des médiateurs et autres ambassadeurs de ce programme, seuls garants de l'instauration d'une certaine confiance

**Un ambassadeur MDE et des conseils en économie d'énergie.** Les populations du fleuve Maroni sont captives d'un système socio-technique complexe mais nouveau qui tend à tirer leurs modes de consommation vers toujours plus de confort, toujours plus d'équipements électriques. De fait, elles ne sont guère disposées à entendre un discours qui prône la réduction des pratiques énergivores (réduire ses consommations=réduire son confort), mal compris (réduire ses consommations mais payer les mêmes factures), ou tout simplement volontairement déformé (réduire ses consommations pour servir la cause d'EDF). Les populations du fleuve ne comprennent tout simplement pas que la demande d'électricité (= effet cumulé des consommations individuelles) est tributaire des capacités du système de production d'électricité. C'est pourquoi, suite aux observations produites lors de l'analyse socio-anthropologique, EDF a créé un poste d'ambassadeur en économie d'énergie et les partenaires ont prévu d'embaucher des médiateurs culturels missionnés pour faire du conseil en économie d'énergie et pour expliquer aux publics concernés les réalités spécifiques de leur territoire, de manière à donner du sens à l'ensemble des actions mises en œuvre parallèlement.

**Créer les conditions d'un marché local d'appareils.** A moins que les marchés de Cayenne et Saint-Laurent ne proposent que des appareils de classe « A », ou que les ménages du fleuve puissent disposer de stocks d'appareils frigorifiques de classe « A » dans les magasins des bourgs au même tarif que sur le littoral, il était difficilement imaginable que le parc des réfrigérateurs du fleuve se renouvelle spontanément. Les commerçants des

bourgs ont donc été associés au PRME pour distribuer, sur place, des appareils de classe « a », à prix coûtant, mais aussi pour conseiller les LBC à leurs clients.

**Enrôler les autorités coutumières.** Dernier point, et non des moindres, les grands Man, seuls reconnus comme investis d'une autorité locale, ont été intégrés au dispositif. Ces chefs coutumiers, garants du respect des valeurs traditionnelles, deviennent partenaires du programme, identifiés comme porte-parole des enjeux et modalités de l'opération. Outre la mise en valeur de dispositions favorables au cœur de la cible de l'action publique, il importait de les enrôler<sup>15</sup>, en tant qu'alliés de la politique mise en œuvre.

Ces trois conditions désormais réunies, assurent au programme un certain nombre de relais légitimes sur place, relais essentiels qui évitent que l'opération soit appréhendée comme une politique provenant, de manière très descendante, de la métropole, donc socialement inacceptable<sup>16</sup>.

---

<sup>15</sup> M. CALLON, (1986), « Eléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc » *L'année sociologique* (36), pp. 204-205.

<sup>16</sup> P. MULLER, (1990), *Les politiques publiques*. Paris, PUF. Ou Y. MENY, J-C. THOENIG, (1989), *Politiques publiques*. Paris, PUF, p. 163.